

Notre contribution / Elaboration d'un plan d'action

Brève description	Dans le prolongement de l'activité précédente où une décision a été prise quant à l'idée de projet à mettre en œuvre (exercice 4.3), les petits groupes élaborent maintenant un plan d'action. La marche à suivre pour ce travail de planification est précisée dans les consignes énoncées par l'enseignant (voir ci-dessous).
Sujets	Sensibilisation aux « principes humanitaires » ; gestion de projet
Objectifs d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • S Mobiliser ses ressources personnelles • Accomplir un travail collectif constructif en vue d'atteindre un objectif
Taille du groupe	Petits groupes, 3 à 4 participants
Durée	60 - 75 min
Matériel	Papier pour chevalet de conférence et marqueurs de différentes couleurs (pour noter les réponses aux quatre questions directrices sous la forme de mots-clés), journal de projet personnel
Instruction	<p>Avant d'expliquer les consignes à suivre par les participants pour la planification concrète de leur contribution, il est très important de leur apporter la précision suivante : quel qu'en soit le contenu, la contribution ne doit pas être de grande portée. Il vaut beaucoup mieux établir un plan réaliste, sachant que le temps restant pour la mise en œuvre est limité. Il s'agit donc d'évaluer précisément les ressources disponibles dès la planification. Un projet de petite envergure mais néanmoins consistant et effectivement réalisable est préférable à tout programme de grande ampleur qui risque de sortir du cadre de ressources donné. Cette indication préalable ne doit en aucun cas saper la motivation des participants mais leur permettre d'appréhender une réalité : beaucoup d'idées de projet intéressantes en soi ne se concrétisent jamais en raison d'un manque de précision ou d'un excès d'euphorie lors de la planification.</p> <p>L'exercice de planification concrète : les groupes de projet sont invités à formuler des réponses précises aux quatre questions suivantes : « Que voulons-nous faire ? », « Pourquoi cette contribution est-elle importante pour nous ? », « A qui s'adresse notre contribution ? », et « Comment allons-nous procéder pour la mettre en œuvre ? ».</p> <p>Cette séquence de travail prévoit la mise à disposition d'un « Help-Desk » vers lequel les participants pourront se tourner, au besoin, pour obtenir de l'aide en en prenant eux-mêmes l'initiative. Il revient donc aux groupes de décider si et comment ils y auront recours. Ce « Help-Desk » est assuré par l'enseignant, auquel pourront éventuellement s'ajouter d'autres personnes du métier présentes sur place (p. ex. des membres du service d'assistance sociale de l'école).</p> <p>Les réponses données aux quatre questions directrices susmentionnées seront notées de manière claire et compréhensible sur une affiche pour pouvoir être présentées en plénum dans le cadre de l'exercice suivant.</p>